

Procès-verbal de la 127^e assemblée ordinaire des délégués

Mercredi 14 juin 2023 **Heure :** **8h30** **Lieu :** **Kursaal de Berne, salle**
« Aare », Kornhausstrasse 3, 3013 Berne

Présidence : président Alain Jobé
Vice-présidente : Beatrice Stofer
Procès-verbal : Eunice Ares (sans droit de vote ni d'élection)

Personnes présentes : 63 (56 personnes assurées actives avec droit de vote et d'élection, sept représentantes et représentants des bénéficiaires d'une rente avec droit de vote).
Sept membres de la Commission administrative
Thomas Keller, directeur CACEB
Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux
Collaboratrices et collaborateurs de la CACEB

Personnes invitées : DIC : Christoph Michel, responsable Gestion du personnel enseignantes et enseignants
DIC : Mischa Marti, responsable adj. Gestion du personnel enseignantes et enseignants
CPB : Chistoph Joss, président AD CPB
APEB : Daniel Wyrsh, administrateur

Traduction simultanée : Annette Fess

Absences excusées

Parmi la CA : Martin Fischer, représentant du personnel salarié

Parmi les déléguées et délégués : Franz Akermann, cercle électoral Haute-Argovie
Anja Benninger, cercle électoral Emmental
Markus Brandenberger, cercle électoral Emmental
Roman Gürber, cercle électoral Berne
Sonja Kirchhofer-Krebs, cercle électoral Bienne-Seeland
Susanne Meier, cercle électoral Haute-Argovie
Heinz Spörry, cercle électoral pour les personnes assurées des employeurs affiliés avec convention

Parmi les hôtes : Andreas Mosimann, président ARCEB
Susanne Schild, directrice ABSPF
Sejdi Lirija, SSP Berne
Hans-Peter Wiedmer, directeur CPB
Stefan Wittwer, directeur Formation Berne
Stephan Wyss, expert en prévoyance professionnelle, Prevanto SA

Délibérations selon l'ordre du jour du 16 mai 2023

1. Ouverture

Le président Alain Jobé déclare l'assemblée des délégués ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et tout particulièrement à monsieur Stefan Christen, qui vient d'être élu à la CA, ainsi qu'à Annette Fess qui assurera la traduction simultanée. Le président continue à mener les débats en français.

Alain Jobé souligne que la journée d'aujourd'hui est riche en événements, tant en ce qui concerne notre assemblée que sur le plan politique, et il revient sur les quatre chiffres suivants :

- -12,3 : le rendement de notre caisse fin 2022.
- 2 : les personnes de la CA qui nous quittent aujourd'hui.
- 20 : les objets politiques (motions, interpellations, postulats) qui concernent la DIC et qui sont débattus au Parlement.
- 166 : minutes pendant lesquelles une femme travaille chaque jour en moyenne, et pour lesquelles elle ne perçoit aucune rente.

2. Élection des scrutatrices et scrutateurs

Les scrutatrices :

- Claudia Dávila Quiroz, CE Bienne-Seeland (rangs 1 et 2)
- Christine Stalder, CE Emmental (rangs 3 et 4)
- Christina Jaccard, CE Thoune (rangs 5 et 6)

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la 126^e assemblée ordinaire des délégués du 8 juin 2022 est approuvé sans voix contre, avec deux abstentions.

4. Rapport annuel et comptes annuels 2022

4.1 Rétrospective de l'exercice 2022 (Thomas Keller, directeur)

Monsieur Keller précise que, désormais, le rapport annuel est uniquement publié en format électronique. Le rapport annuel 2022 a été mis en ligne en avril.

Thomas Keller présente et explique les chiffres clés de l'année 2022. Toutes ses données pouvant être consultées dans le rapport annuel, nous n'en présentons ici qu'une sélection.

- **Performance 2022** : Monsieur Keller constate que l'année 2022 a été exceptionnelle et que, malheureusement, actuellement, nous souffrons toujours des conséquences dues à la guerre en Ukraine, aux taux d'inflation élevés et à la réaction des banques centrales qui ont relevé les taux d'intérêt. En 2022, quasiment toutes les catégories de placements n'ont pas été rentables, ce qui explique le résultat négatif de -12,3.
- **Placements** : les placements ont diminué en conséquence. Fin 2022, les actifs immobilisés se montent à CHF 8,1 milliards.

- **Taux de couverture** : le taux de couverture est de 89,8% en fin d'année. Il a donc baissé de 10% en l'espace d'un an.
- **Découvert fin 2022** : CHF 923 millions. Nous avons essuyé un revers cuisant à cause des résultats négatifs des placements. Néanmoins, nous nous situons toujours au-dessus de la courbe d'assainissement, ce qui signifie que nous n'avons aucune mesure supplémentaire à prendre.
- **Personnes assurées** : personnes actives : 19 440 ; personnes retraitées : 9644
- **Frais d'administration** : CHF 178 par personne assurée et bénéficiaire d'une rente, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente (+ CHF 12/personne). Cette hausse s'explique par les différents projets qui ont été mis en œuvre en 2022, tels que le nouveau site Internet de la CACEB. La valeur est inférieure à la moyenne des caisses de droit public.
- **Intérêts crédités sur l'épargne des personnes assurées actives** : 1%. Cette valeur est fixée chaque année par la CA et elle tient compte de l'évolution de la caisse. La moyenne depuis le changement de primauté en 2015 est de 1,97%, et elle reste donc nettement supérieure au taux d'intérêt minimal LPP.
- **Salaire moyen assuré** : CHF 64 528
- **Taux d'occupation moyen assuré** : 70,8%

Conclusion de monsieur Thomas Keller concernant l'exercice 2022 :

- La performance négative s'est répercutée sur le taux de couverture.
- Le taux de couverture se situe toutefois au-dessus de la courbe d'assainissement selon le plan de financement.
- La CACEB a poursuivi sa croissance, ce qui est réjouissant.

Perspectives

Durant le premier trimestre (qui se termine au 31 mars), nous enregistrons un résultat positif avec une performance d'environ 2,5%. Le taux de couverture a donc aussi augmenté pour atteindre 91,9%. Nous avons donc pu gagner deux points de pourcentage par rapport à la fin 2022. Les résultats vont donc à nouveau dans la bonne direction.

Thomas Keller souligne que la CACEB est désormais présente sur LinkedIn. Ainsi se termine sa présentation. Aucune question n'est posée.

4.2 Activité de placements (Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux)

Après avoir salué l'assistance, Theodor Tillmann présente le programme :

- L'année de placements 2022
- Rapport sur l'année en cours
- Durabilité et exercice des droits de vote de la CACEB

L'année de placements 2022

Il explique que, l'année dernière, la fin de la phase des taux bas a sonné, avec comme facteurs déclencheurs deux **chocs inflationnistes** : 1) Avec la fin de la pandémie, la consommation a été stimulée. La **demande a été plus importante que l'offre** et les chaînes logistiques ne cessaient d'être confrontées à des problèmes, ce qui a entraîné une hausse des prix. 2) Les prix des matières premières ont augmenté à cause de la **guerre en Ukraine**.

Pour lutter contre l'inflation, qui était supérieure à 10% dans certains pays européens, les banques centrales ont eu recours à des **hausse des taux d'intérêt** et à une politique monétaire plus restrictive. En Suisse, l'inflation a dépassé la barre des 3%. La BNS a donc dû relever son taux directeur pour le porter à 1,75%. De nouvelles hausses des taux sont prévues pour cette année. Des taux d'intérêt plus élevés signifient pour nous des cours des obligations plus bas, et donc des pertes comptables dans les portefeuilles d'obligations.

Avec une performance de -12,3%, **l'année 2022 est la plus mauvaise jamais enregistrée depuis la crise financière**. La diversification n'a pas fonctionné comme souhaité, vu qu'en 2022 chaque catégorie de placements a enregistré un résultat négatif. Voici quelques exemples : actions : moins 18%, obligations : moins 11% et immobilier : moins 7%.

Rapport sur l'année en cours :

Les marchés des actions **ont connu une embellie durant les premiers mois** de cette année. À un mois de janvier euphorique en raison de la prévision d'une baisse des taux ont succédé une tendance négative en février et un mois de mars turbulent. La faillite de certaines banques aux États-Unis, l'annonce de la reprise du CS par l'UBS et la crainte d'une nouvelle crise financière ont été des sujets de préoccupation quotidiens. Aux États-Unis, l'économie montre des signes inquiétants de récession. Il conviendra d'examiner si la banque centrale américaine peut éviter une éventuelle récession.

Courant 2023, la situation des placements s'est toutefois quelque peu améliorée. **Au 9 juin 2023, une performance à nouveau positive de 3,6% est affichée, ce qui est réjouissant.**

Exercice du droit de vote et durabilité

L'année dernière, les droits de vote en Suisse ont été exercés conformément aux recommandations d'Ethos. La CACEB a **exercé ses droits d'actionnaire** lors de **206 assemblées générales** au total et a voté sur 3892 points à l'ordre du jour. Le comportement de vote de la CACEB peut être consulté tous les six mois sur le site Internet.

Les placements de la CACEB ont été soumis à un **contrôle des critères ESG en 2022**. Par rapport à la dernière vérification de 2020, il a été possible d'**améliorer l'évaluation** : le **rating est ainsi passé de A à AA**. Autre fait réjouissant : nos placements sont moins de 1% à avoir obtenu la plus mauvaise évaluation (CCC) et près de 40% d'entre eux ont décroché un AA ou un AAA.

Autres projets

- La priorité de la CACEB dans la mise en œuvre des projets de durabilité se situe dans le domaine de l'engagement => maintenir le dialogue avec les entreprises.
- En 2023, un screening Co₂ est réalisé.
- Le droit de vote est exercé à l'étranger pour la première fois.
- Début 2024, un atelier ESG sera réalisé en collaboration avec la CA.

C'est en ces termes que monsieur Tillmann conclut son exposé et remercie les participantes et participants de leur attention. Aucune question n'est posée.

Alain remercie la direction ainsi que la représentation des employeurs et du personnel salarié pour la collaboration fructueuse. Nous sommes sur la bonne voie !

Les points 5 et 6 de l'ordre du jour sont à présent inversés afin d'optimiser le déroulement chronologique.

5. Modifications de règlements

5.1 Règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués et Règlement pour l'élection des déléguées et délégués : informations sur l'état d'avancement du processus de modification

Alain Jobé explique qu'il ne s'agit que d'une **information**, ce qui explique que les personnes présentes n'ont reçu aucun document à ce sujet en même temps que la convocation à l'assemblée. Il n'y a aucune urgence concernant ce thème, étant donné qu'il n'aurait pas été possible de faire valider une modification pour les élections d'aujourd'hui. **Un groupe de travail composé de représentantes et représentants du personnel salarié, de membres de la CA et de membres de la direction est en train de se pencher sur le sujet.**

Pause de 9h15 à 9h45

6. Élections de remplacement de deux personnes pour représenter les employées et employés dans la Commission administrative pour le reste du mandat en cours du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2025

Démissions : Stefan Wacker
 Martin Fischer
Candidatures : Oliver Grossenbacher
 Manuel Jacot
 Agata Kobi
 Christophe Latscha
 Ernst Meer
 Radwina Seiler

6.1 Prises de congé de Stefan Wacker (président de la Commission administrative) et de Martin Fischer (président du Comité de placements)

Alain Jobé remercie vivement **Stefan Wacker et Martin Fischer** pour la collaboration fructueuse et leur adresse les messages suivants :

Stefan a été délégué et président. Alain affirme avoir immédiatement remarqué son intelligence et son pragmatisme. Son élection à la CA ne l'a pas du tout surpris, elle l'a soulagé. Ses nombreux conseils éclairés manqueront aux autres membres. Au nom de toute la CACEB, Alain souhaite une excellente retraite à Stefan.

Stefan Wacker prend la parole et remercie pour les mots chaleureux d'Alain ainsi que pour la bonne collaboration. Il explique que son activité auprès de la CACEB lui a permis d'élargir son horizon sur les plans professionnel et personnel. Elle lui a aussi permis de faire la connaissance de personnes formidables. La commission d'enquête parlementaire (PUK) n'a pas été une époque facile. Stefan souligne qu'aujourd'hui nous nous trouvons toutefois dans une situation beaucoup plus confortable.

Stefan en est très heureux, cela le remplit de fierté. Ce n'est pas un adieu car, à l'avenir, il aura sûrement des nouvelles de la CACEB chaque mois par le biais de sa banque !

Alain Jobé aimerait également adresser quelques mots à Martin Fischer, même si celui-ci n'a pas pu être présent aujourd'hui. Alain mentionne que Martin a 50 ans d'enseignement à son actif et que sa résistance est digne d'admiration. Il ajoute que, dans le sport aussi, il fait également preuve d'une telle endurance : il y a deux ans, il a remporté le marathon de l'Engadine dans sa catégorie. Cette année, il s'y est également montré très performant, décrochant la deuxième place. Alain remercie également Martin pour la bonne collaboration et lui souhaite une excellente retraite.

6.2 Élections de remplacement de deux personnes pour représenter les employées et employés dans la Commission administrative

Alain présente la procédure électorale et explique que les candidates et candidats disposent d'un temps de parole de dix minutes pour se présenter eux-mêmes ou se faire présenter par quelqu'un d'autre. Les candidates et candidats se présentent personnellement dans l'ordre alphabétique.

Leur présentation individuelle n'est pas consignée dans le procès-verbal. La question suivante a été posée à monsieur Christoph Latscha :

Question à Christoph Latscha :

Dans son C.V., Roland Amstutz, Formation Berne, voit peu d'informations sur les connaissances de base sur des sujets qui sont importants pour la CA de la CACEB. Il aimerait savoir si monsieur Latscha dispose des connaissances nécessaires et, si tel n'est pas le cas, comment il entend les acquérir.

Réponse de Christoph Latscha :

Monsieur Latscha a un vif intérêt pour les thèmes traités par la CA de la CACEB. Il lit beaucoup de choses à ce sujet et, en privé, il va jusqu'à effectuer lui-même des placements. Monsieur Latscha ajoute qu'il a assumé pendant douze ans la fonction de trésorier auprès du syndicat des enseignantes et enseignants.

Une fois terminée la présentation des candidates et candidats, Alain Jobé ouvre la discussion pour que les **déléguées et délégués présents puissent éventuellement exprimer leur opinion** :

Nadine Tschanz, cercle électoral Sud du Plateau, **s'engage fortement pour Ernst Meer**. Selon elle, il dispose des connaissances spécialisées nécessaires et est la personne la plus compétente pour pourvoir le poste au sein de la CA. Elle a elle-même déjà pu bénéficier des conseils d'Ernst Meer. Nadine Tschanz déclare avoir, l'année passée, soutenu fermement une femme. Elle ajoute que même si c'est aujourd'hui la journée de la femme, elle apporte son soutien à un spécialiste en la matière.

Christina Jaccard, cercle électoral Thoune, prend elle aussi la parole pour **recommander d'élire Ernst Meer**. Elle ajoute qu'il est très compétent et qu'il accomplit toujours ses tâches mieux que bien.

Membres [MA1] du bureau de vote :
Plateau

Urs Senften, président cercle électoral Nord du

Andreas Schudel, président cercle électoral pour les personnes assurées des employeurs affiliés avec convention
Rosmarie Gfeller, secrétaire de direction CACEB

Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux CACEB

Alain Jobé rappelle la teneur de l'art. 30 du règlement relatif au calcul des voix valables.

1. Tour de scrutin

Nombre de bulletins de vote distribués	48
Nombre de bulletins de vote rentrés	48
Bulletins vierges	0
Bulletins nuls	0
Nombre de bulletins de vote valables	48
Majorité absolue	25

Voies reçues

Candidate ou candidat	Voix
Oliver Grossenbacher	4
Manuel Jacot	20
Agata Kobi	12
Christophe Latscha	5
Ernst Meer	38
Radwina Seiler	6

Ernst Meer a été élu avec 38 voix. Il remercie pour la confiance qui lui est témoignée et accepte l'élection. Olivier Grossenbacher et Christophe Latscha retirent leur candidature.

Cyril Borel, du cercle électoral Jura bernois, prend la parole parmi l'assistance pour rappeler que nous sommes un canton bilingue.

Élection de remplacement pour le deuxième poste de représentante ou représentant du personnel salarié au sein de la Commission administrative.

1. Tour de scrutin

Nombre de bulletins de vote distribués	48
Nombre de bulletins de vote rentrés	48
Bulletins vierges	0
Bulletins nuls	1
Nombre de bulletins de vote valables	47
Majorité absolue	24

Voies reçues

Candidate ou candidat	Voix
Manuel Jacot	30
Agata Kobi	14
Radwina Seiler	3

Manuel Jacot a été élu avec 30 voix. Il remercie pour la confiance qui lui est témoignée et accepte l'élection.

7. Propositions au bureau AD (art. 9 Règlement d'organisation pour l'AD)

Aucune proposition n'a été soumise au bureau de l'AD.

8. Propositions à l'attention de la Commission administrative (art. 32, al. 2, let. c, LCPC)

Aucune proposition ou demande de prise de parole concernant ce point n'est émise à l'ordre du jour.

9. Informations et divers

Thomas Keller renvoie à la nouvelle **loi sur la protection des données**, qui entrera en vigueur à l'automne 2023. Elle vise à protéger encore mieux les données personnelles et la sphère privée. Sur le site Internet de la CACEB sont publiés des listes d'adresses et des procès-verbaux dans lesquels figurent des données personnelles sensibles. Le fait de publier des adresses postales et électroniques pose problème d'un point de vue juridique. **C'est la raison pour laquelle, sur le site Internet de la CACEB, un nouveau portail protégé sera mis à la disposition des déléguées et délégués.** Ce portail sera mis en service à partir du deuxième semestre. Dans cet espace protégé du site, il sera possible de publier des données personnelles. Des restrictions s'appliquent par ailleurs en ce qui concerne les données publiées par la CACEB ; la publication de noms, d'adresses électroniques et d'adresses de domicile n'est pas autorisée. **Le procès-verbal de l'assemblée des délégués**, qui est publié sur le site Internet de la CACEB, est accessible à toutes et à tous. Les adresses des présidences de cercle électoral ne peuvent plus être publiées comme jusqu'à présent, avec l'adresse complète. Sur la liste des coordonnées ne figureront plus désormais que le nom, le prénom et l'adresse e-mail. La déclaration de consentement écrite des personnes concernées devra en outre avoir été obtenue au préalable. Les anciens procès-verbaux ne seront plus publiés, mais ils seront archivés et il sera possible de demander à les consulter.

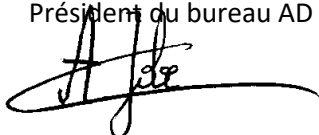
Alain invite à lire les numéros concernés de « Nexus » et renvoie au site web et à la page LinkedIn de la CACEB.

- Après-midi de formation continue : **15 novembre 2023** au Kursaal de Berne. Thème : placements alternatifs et optimisation du départ à la retraite.
- Prochaine assemblée des délégués : **mercredi 12 juin 2024** (élection du président, du vice-président et secrétariat du bureau AD)

Alain Jobé remercie une fois encore toutes les personnes présentes et leur souhaite une après-midi ensoleillée.

Le président clôt l'assemblée à 11h40.

Président du bureau AD



Secrétaire du bureau AD

Alain Jobé


Eunice Ares